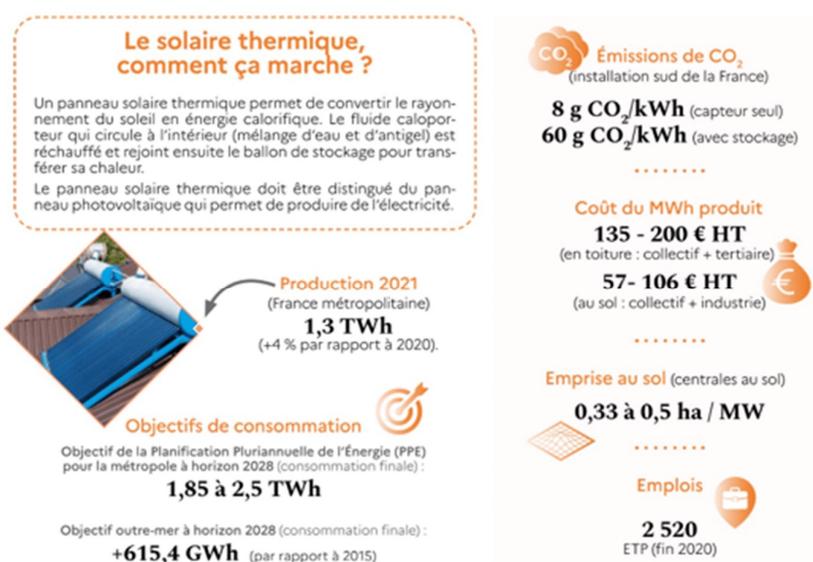


Zones d'accélération des énergies renouvelables – Colmar

Le solaire thermique

- **Le solaire thermique**

Disponible partout en France, l'énergie solaire est une solution fiable, performante et compétitive qui **peut fournir une part importante des besoins de chaleur pour les entreprises, les collectivités et les particuliers, pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage. Son potentiel de développement et d'utilisation est significatif** : dans l'industrie, 30 % de l'énergie finale consommée pour des températures de moins de 200°C seraient compatibles avec un système solaire thermique. 80% des besoins de chaleur en période estivale, essentiellement d'eau chaude sanitaire, pourraient être couverts par ces installations.



Propositions pour Colmar (CF cartes jointes)

Zones d'accélération au développement de la solarisation des toitures

- ✓ L'ensemble des zones Urbaines (U) y compris les périmètres Monuments Historiques (le développement d'innovations susceptibles de répondre à la convergence des enjeux de protection du patrimoine et de développement des énergies renouvelables doit être pris en compte).
- ✓ Les zones A Urbaniser.
- ✓ Le bâti existant en zone A et les éventuels projets en secteurs Ama et Amb.

Zones d'accélération au développement de la solarisation des parcs de stationnement extérieurs :

- ✓ Les zones UY, d'activités dans lesquelles les parcs de stationnements sont conséquents.
- ✓ Les zones UE, d'équipements qui comportent de grands équipements.

D'une manière générale en sus de ces zones, la Ville s'attache à identifier les terrains dégradés et de mener les études permettant leur solarisation.

Pour information, les cartes issues du portail ENR de l'Etat d'identification des toitures et espaces de stationnement sont également consultables.